|  |  |
| --- | --- |
| Une image contenant dessin  Description générée automatiquement |  |

Questionnaire pour la hiérarchisation des priorités au regard des besoins issus du diagnostic et pour l’émergence de projets potentiels finançables pour la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027



|  |  |
| --- | --- |
| Une image contenant clipart  Description générée avec un niveau de confiance élevé | **Une image contenant dessin  Description générée automatiquement** |

Sommaire

Sommaire 2

Introduction 3

1. Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation FEDER/FSE + 2021-2027 5

2. Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation du FEADER 2021-2027 11

3. Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation du FEAMP 2021-2027 17

Modalités de concertation

Dans le cadre de la préparation à la future programmation des fonds européens Martinique 2021-2027, afin de finaliser l’état la hiérarchisation des besoins et de préparer la future stratégie d’intervention, nous vous sollicitons afin de collecter les informations suivantes :

* Une hiérarchisation de vos priorités au regard des principaux besoins du diagnostic ;
* Des projets potentiels pour la future programmation pour chaque besoin et grande thématique du diagnostic, en étant le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021.

Pour appuyer vos réponses à ce questionnaire, il vous est fourni un document de synthèse du diagnostic du territoire. Ce document synthétise les principales caractéristiques et les besoins du territoire.

Nous vous proposons de bien vouloir, s’il vous plait, remplir ce questionnaire (merci de répondre aux questions pour lesquelles vous avez des éléments de réponse ; si vous n’êtes pas concernées par certaines ou si vous ne pouvez pas répondre, merci de passer à la suivante).

Merci de nous retourner ce questionnaire avant le 13 août 2020, 14h à l’adresse suivante : concertation-territoriale@collectivitedemartinique.mq

N’hésitez pas à nous contacter à concertation-territoriale@collectivitedemartinique.mq si vous avez des questions ou des difficultés.

Introduction

La volonté politique de **domicilier la création de valeurs et de richesses en Martinique** est une priorité.

La très grave crise du COVID-19 a puissamment souligné l’urgence de cet impératif.

C’est pourquoi, saisissant l’opportunité de l’élaboration du Programme Opérationnel sur la période 2020-2027, la Collectivité Territoriale de la Martinique souhaite traduire cette volonté politique en utilisant plusieurs leviers :

* La localisation sur place, **d’espaces de recherche et d’innovation**, de conquête de savoirs et de savoirs faires, de veille et de prospective, pour nourrir un tissu structuré d’entreprises dynamiques et solides financièrement, capables de préserver comme de faire prospérer toutes les ressources disponibles sur le territoire.
* Le potentiel martiniquais est indéniable en la matière : la MARTINIQUE dispose en effet d’atouts, de capacités et d’opportunités dont la mise en valeur doit générer activités, emplois, ressources dans **le cadre de chaînes de valeur organisées sur le mode « durable ».**Cette orientation forte peut être déclinée sur différents thèmes : la valorisation de l’agriculture tropicale, la valorisation des produits et services de l’économie bleue, les énergies renouvelables, les risques dans toutes leurs dimensions, l’économie circulaire avec notamment la question des déchets et la valorisation des sargasses, l’eau, la biodiversité, les problématiques de santé liées au vieillissement et à certaines maladies au regard de leur prévalence..., les richesses culturelles et immatérielles. C’est ce Patrimoine qui, sous ses différentes formes démographiques, naturelles, culturelles, sociétales... constitue notre « actif » de référence. Il y a obligation de le valoriser durablement.
* Cette ambition devra nécessairement s’appuyer sur des **réseaux stratégiques de communication numérique et de transport multimodal performants**. Que ce soit pour réduire les contraintes liées à l’insularité et à l’éloignement des grands marchés, ou au désenclavement interne, ces réseaux sont indispensables pour assurer la mobilité des personnes et des biens, indispensable pour le déploiement des activités économiques et sociales.
* Par ailleurs, l’essor des nouvelles filières stratégiques devra être nourri par le **renforcement des compétences et des expertises**. Désormais le développement sur place de parcours complets de formation, mis en lien avec les réalités du terrain permettra de s’adresser, dans une logique de continuité, à tous les publics (apprenants, chômeurs, actifs…). L’objectif est d’améliorer l’accès à l’éducation, et de garantir à terme une meilleure intégration socio-professionnelle à tous.
* Enfin, toutes ces nouvelles expressions devront soutenir les logiques territoriales. L’action politique résidera, en la valorisation, dans chacun des sous-ensembles du territoire, des richesses Patrimoniales, rationnalisées dans le cadre de pôles touristiques, zones économiques, portuaires ou des centre-bourgs redynamisés, garantissant un **aménagement plus équilibré du territoire**.

Toutes ces démarches s’inscriront dans une **logique de coopération régionale et d’ouverture à l’international.** La Martinique, comme ses voisins de la Caraïbe est placée au cœur de problématiques d’envergure planétaire, et renforcées dans les régions insulaires. Leur petite dimension les désigne de fait comme des laboratoires expérimentaux pour traiter, en partenariat, des sujets tels la valorisation des produits de la mer et de la terre en milieu tropical ; les crises sanitaires ou le traitement des maladies génétiques ; la gestion des risques, quelles qu’elles soient ; les effets du changement climatique et la montée des eaux…, tout cela en privilégiant le numérique dans l’abolition des distances et de la petitesse.

Cette nouvelle ambition nous oblige désormais à faire évoluer les méthodes en privilégiant une approche **transversale** qui garantisse, sur une même problématique, le maillage des différents fonds mobilisables sur la période 2020-2027 (FEDER, FSE, FEAMP, FEADER). Il devra également être recherché toutes les **complémentarités** entre les différentes priorités d’investissements identifiés par la Commission Européenne, pour servir la stratégie de développement économique, sociale et environnementale de la Martinique.

# Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation FEDER/FSE + 2021-2027

## Renforcer la compétitivité de la production martiniquaise

En 2020, les conditions pour renforcer une production compétitive en Martinique restent à améliorer. Le système productif est atomisé entre plusieurs types d’acteurs eux-mêmes faiblement structurés entre eux :

* D’un côté, les acteurs publics de la recherche et de l’innovation qui pourraient être mieux insérés dans les réseaux de recherche européens avec des dépenses de R&D inférieures à la moyenne européenne. Bien que certains centres de recherches soient spécialisés sur les thématiques locales (exemple agro-alimentaire), de nombreux sujets de recherche et d’innovation peuvent encore être développés pour répondre à des préoccupations spécifiquement martiniquaises ou caribéennes relatives à la pollution, aux risques ou à l’énergie par exemple ;
* De l’autre côté, un tissu économique composé majoritairement d’entreprises individuelles, faiblement compétitives et fragiles financièrement. Ces entreprises ont encore trop peu saisi l’opportunité de la digitalisation et globalement, elles créent peu de valeur ajoutée sur le territoire martiniquais. Les relations entre tous ces acteurs ne sont ni suffisamment fréquentes ni suffisamment structurées pour produire une véritable émulation et innovation.

Dans le contexte de crise sanitaire avec ses conséquences économiques, l’objectif de domiciliation de la production autour de quelques filières prioritaires en lien avec les réalités du terrain, d’ores et déjà identifiées, dans un maillage d’acteurs complémentaires (recherche- formation – innovation – production) est une priorité.

Dans cette perspective, les acteurs doivent concentrer leurs efforts pour structurer ce système de production autour d’entreprises innovantes, solides financièrement, organisées dans les filières. Pour atteindre cet objectif, le soutien aux projets collaboratifs d’innovation, le renforcement de la solidité financière des entreprises via les instruments financiers dédiés notamment, les projets de structuration de filières, la digitalisation et le développement de parcours de formation complets et pour tous les publics sont autant de leviers à mobiliser.

Ainsi afin de renforcer la compétitivité de la production martiniquaise, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Développer des espaces de recherche et d’innovation | * Améliorer l’insertion de la RDI martiniquaise dans les réseaux
* Améliorer ses apports aux chaînes de valeur martiniquaises
* Devenir véritable moteur dans la formation et l’emploi
* Développer une expertise sur les problématiques de types chlordécone, sargasses
 |
| Développer et systématiser les pratiques digitales | * Réduire les inégalités sur le territoire en accompagnant les acteurs les plus isolés du numérique
* Accélérer et densifier l’accompagnement
* Soutenir l’innovation autour de la transformation numérique
* Fédérer la filière et renforcer sa visibilité
* Consolider l’écosystème dans une logique marché
* Être en mode agile sur les questions des ressources humaines
 |
| Consolider le tissu économique | * Structurer ses filières prioritaires (Pôles Innovation, Coopération Internationale…)
* Moderniser des appareils de production
* Améliorer la compétitivité par la prise en compte de la problématique du surcoût et notamment via l’aide au fret
 |
| Conforter l’offre d’instruments financiers | * Faciliter l’accès au crédit avec des taux compétitifs et des garanties complémentaires sur des financements court, moyen, long terme par le biais de fonds régionaux et des fonds européens ;
* Améliorer la solvabilité des entreprises par le renforcement des capitaux propres ;
* Améliorer la productivité des entreprises en favorisant les investissements productifs ;
* Accompagner l’entreprise dans la recherche de financements
* Renforcer l’investissement de la part de la puissance publique sur offre de garantie
* Accompagnement du secteur bancaire dans le financement des secteurs/activités stratégiques
* Formation des chefs d’entreprise
 |
| Développer un accompagnement spécifique pour les entreprises touristiques | * Développement d’outils spécifiques pour la création et le développement de structures touristiques et de produits touristiques
* Développement du potentiel dans l’ensemble des filières d’excellence : « Bien-être Nature » ; « Saveurs, Gastronomie et Spiritourisme » ; « Croisière » ; « Plaisance » ; « Culture, Cinéma et Musique » ; « Affaires »
* Développement d’outils pour garantir une meilleure visibilité sur les marchés extérieurs (Marque, politique de labélisation, politique de promotion…)
* Développement d’outils collectifs pour améliorer la performance économique (foncière tourisme, ingénierie financière spécifique …)
* Développement d’outils d’évaluation : Observatoire…
* Développement d’outils spécifiques pour la Monétisation des Grands Sites et notamment des visites à Saint-Pierre ;
* Développement de la numérisation des entreprises, notamment en matière de conquête marketing.
* Renforcement de la démarche filière et de la structuration « Cluster Tourisme » pour gagner en cohérence en termes de stratégie et d’efficacité opérationnelle ;
* Création d’un Pôle d’innovation dédié.
 |
| Développer des compétences et des expertises en lien avec les filières stratégiques | * Domicilier sur place des parcours complets de formation
* Développer les compétences dans les secteurs d’avenir (transition numérique, écologique, énergétique, silver économie, bio-économie…)
* Formaliser les parcours de formation en lien avec le monde économique, le monde de la recherche dans des logiques d’espaces garantissant la mise en réseau des acteurs
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Renforcer le développement durable de la Martinique

Le développement de la compétitivité de la production martiniquaise doit également intégrer la volonté politique d’impulser une dynamique de développement durable en Martinique. Il s’agit à la fois de renforcer la capacité à produire de la Martinique tout en assurant la préservation de ses ressources. Or, actuellement, la Martinique est un fortement dépendante des importations. Les principales ressources importées sont les combustibles et autres matériaux liés à l’énergie (hydrocarbures naturels et produits pétroliers raffinés) avec 21% des produits importés en valeur. Les autres grandes catégories d’importations sont les biens de consommation et d’équipement (équipements mécaniques, matériels électriques, électronique et informatique, 16%), les produits agroalimentaires (15%) et le matériel de transport (12%).[[1]](#footnote-2) Par les ressources d’ores et déjà accessibles sur son territoire et celles dont le potentiel de développement est notable, la Martinique possède des atouts pour freiner sa dépendance aux importations et développer une économie circulaire.

A ce titre, tous les potentiels qui constituent des champs où la Martinique peut développer des démarches d’excellence sont à prendre en considération : l’agriculture tropicale, l’économie bleue, les énergies renouvelables, les risques naturels, l’économie circulaire et la question des déchets...

Le Patrimoine sous ses différentes formes (naturel dont biodiversité exceptionnelle, historique, bâti, culturel, sociétal...) constitue l’ « actif» de référence martiniquais. La mission de la Collectivité territoriale de la Martinique est de le préserver et de le faire prospérer, dans une logique de durabilité.

Ainsi afin de renforcer le développement durable de la Martinique, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Economie circulaire | * La promotion et le développement du recyclage, de la réparation, la réutilisation et le réemploi et la valorisation des déchets
* La promotion et le développement d’une consommation responsable grâce à l’éco-conception, l’économie de la fonctionnalité, l’extraction et l’exploitation des ressources et les achats durables
* La promotion et le développement de l’écologie industrielle et territoriale
* Le renforcement de la communication, de la sensibilisation, du partenariat et du transfert de connaissance pour accompagner un vrai changement des comportements
 |
| Performance énergétique | * Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments, des infrastructures et des équipements privés et publics et réduire la facture énergétique des ménages précarisés et des collectivités
* Créer les conditions d’émergence d’une dynamique sous forme de clusters
* Mobiliser et impliquer l’ensemble des acteurs par la communication, la sensibilisation, l’information
* Créer les conditions d’un engagement durable
* Améliorer une connaissance précise de la situation énergétique
 |
| Développement des énergies renouvelables | * Développer les réseaux, le stockage, la transformation des énergies et le pilotage de la demande.
 |
| La gestion des risques (naturels, sanitaires…) et l’adaptation au changement climatique et aux catastrophes naturelles | * Construire une dynamique territoriale locale, nationale, caribéenne, européenne permettant d’accroître les dotations matérielles d’intervention et de secours et de construire une dynamique de continuité territoriale post catastrophes.
* Faire des risques majeurs un élément moteur de notre développement territorial.
* Renforcer les compétences et aptitudes des acteurs du territoire
* Accroître la résilience du territoire aux différents natures de risques et au changement climatique.
 |
| Gestion de l’eau | * Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques notamment en développant les capacités techniques et financières des services d’eau potable et d’assainissement et en mettant en place une gestion des eaux de pluie
* Reconquérir la qualité de l’eau et des milieux aquatiques, de protéger et de restaurer les milieux aquatiques remarquables
* Renforcer la gouvernance des collectivités compétentes
* Renforcer la connaissance
 |
| Préserver la biodiversité | * Mettre en œuvre des actions et des conditions de protection, de gestion durable et de valorisation des milieux naturels, terrestres et marins, ainsi que des actions de développement de la bio économie.
* Restaurer les milieux naturels et leur fonctionnalité.
* Améliorer et de renforcer la connaissance et la communication sur les milieux et espèces
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Renforcer et améliorer la connectivité en Martinique

L’insularité du territoire de la Martinique apparait bien souvent comme un obstacle à son développement. Il est donc nécessaire de renforcer les moyens lui permettant d’amoindrir les effets engendrés par l’insularité. Les éléments qui permettent à la Martinique d’être un territoire connecté sont de deux nature :

* Les outils numériques favorisant la communication, l’accès à la formation ou à l’information ainsi qu’aux services mais également
* Les éléments de mobilités du territoire.

L’importance des technologies de l’information et de la communication pour les collectivités d’outre-mer est liée à leur rôle de désenclavement et d’abolition des contraintes géographiques (insularité, éloignement) auxquelles ces collectivités sont soumises. La situation actuelle en Martinique est caractérisée par un ensemble de disparités de tarification et de qualité de service. L’isolement géographique et les spécificités de son territoire impose à la Martinique de développer les conditions favorables au déploiement des outils numériques sur l’ensemble du territoire et de la population de la Martinique. Cet enjeu doit être soutenu par une couverture totale du territoire en Très Haut Débit FTTH, une réduction tarifaire des accès Internet, l’anticipation des besoins d’interconnexion, et l’amélioration de la qualité de service.

En termes de transport, les efforts doivent porter sur une amélioration des systèmes de transports pour favoriser la mobilité interne et externe des personnes, des biens et des services, de et vers les lieux de production et de valorisation.

La Martinique se caractérise par une forte utilisation des véhicules personnels. Le transport routier est par ailleurs le premier poste de consommation d’énergie avec 47,6% de la consommation d’énergie primaire en 2019. La volonté de la Collectivité territoriale de la Martinique est donc de développer l’offre de transport alternative à l’utilisation des véhicules personnels à énergie fossile. L’offre d’alternative au véhicule individuel doit être variée, structurée et organisée pour assurer son intégration dans les habitudes de déplacement de la population.

Afin de répondre à l’enjeu de la connectivité en Martinique, les enjeux suivants sont identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Connectivité numérique | * Déployer sur l’ensemble du territoire le Très Haut Débit FTTH, d’améliorer la qualité du service fourni aux usagers et les conditions d’accès.
* Développer la capacité d’anticiper les futurs besoins d’interconnexion.
 |
| Transport | * Soutenir le développement et la diversification de l’offre de transport
* Accompagner le développement des démarches vertueuses en termes de transport
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Améliorer et développer l’intégration socio-économique de la population martiniquaise

Le déficit de compétitivité de la production martiniquaise, sa dépendance aux importations et les contraintes territoriales notamment liées à l’insularité, ont des conséquences socio-économiques importantes. En effet, la Martinique est un territoire fortement impacté par le chômage avec un taux de chômage de l’ordre de 18% qui touche en premier lieu les jeunes et les femmes. La pauvreté est également très présente avec environ 32% de la population martiniquaise vivant en deçà du seuil de pauvreté. On observe un phénomène d’exode des jeunes populations notamment ceux qui sont formés ou en formation.

La Martinique doit faire face à un double enjeu, s’agissant de l’intégration socio-professionnelle des acteurs :

* Mettre en place des dispositifs pour limiter l’exclusion de certaines franges de la population
* Mettre en place des outils, pour, en accord avec les orientations qu’elle s’est fixée pour assurer le développement durable de son territoire, développer des compétences et els expertises nécessaires

Par ailleurs, la Martinique doit faire face à des problématiques de santé de plus en plus prégnants :

* Les publics marginalisés nécessitent bien souvent un accompagnement pluridisciplinaire (les problèmes de santé sont fréquents chez les personnes en exclusion)
* Le vieillissement de sa population impose une offre de soins et d’expertises qui garantisse la capacité de prise en charge de cette tranche de la population.
* De nombreuses pathologies chroniques, sont aujourd’hui présentes à des prévalences élevées : la drépanocytose, le cancer de la prostate, et le diabète, l’obésité.

Le développement, l’amélioration, l’accessibilité de l’offre de soins et la formation associée constituent des enjeux clés en Martinique. Ils constituent également un levier de développement pour le territoire au travers de la mise en place d’une chaine de valeur dédiée à ces spécificités

Afin de répondre aux enjeux associés à l’intégration socio-économique de l’ensemble de la population martiniquaise, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Accompagnement à l’emploi en Martinique | * Soutenir l’offre et les moyens nécessaires à la formation et à l’accompagnement dans ces domaines et les parcours notamment des jeunes.
* Faciliter l’orientation et l’accompagnement des personnes éloignées de l’emploi vers ces filières de développement.
* Accompagner la professionnalisation des actifs
* Soutien aux dispositifs suivants :
* Orientation
* Apprentissage
* Ingénierie de formation
* Soutien aux formations sanitaires et sociales
* Soutien à l’insertion par l’activité économique aux entreprises sociales, au travail indépendant et à la création d’entreprises.
 |
| Intégration socio-économique des populations marginalisées | * Diminution du nombre de logements indignes et insalubres
* Soutien aux personnes en errance en particuliers les personnes âgées
* Continuité de l’amélioration de l’offre territoriale en équipements d’accueil des étudiants, stagiaires, et des professionnels
* Augmentation de l ’employabilité des communautés marginalisées
* Développement d’un accompagnement de proximité (social, médicale, psychologique…)
* Stimulation de l’implication des citoyens dans les projets d’aménagement et de la vie de la société
* Accompagnement des chefs de famille monoparentale vers le retour à l’emploi
* Développement de Structure d'aide aux devoirs dans les quartiers prioritaires.
* Partage d’expérience, avec les pays de la Caraïbe, sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté l’isolement et l’exclusion (au travers notamment du plan d’actions de l’OECS).
* Soutien aux actions de lutte contre la pauvreté
* Lutte contre la privation alimentaire, assistance et accompagnement des plus démunis
 |
| Accès aux soins en Martinique | * Renforcer les infrastructures et les actions de promotion de la santé
* Renforcer les actions de prévention
* Proposer un soutien aussi bien social que sanitaire aux publics en difficultés
* Territorialisation des réflexions et des modes d’action
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Encourager un développement territorial équitable

Enfin, le territoire de la Martinique présente une certaine hétérogénéité avec des problématiques qui lui sont propres. Certains territoires souffrent d’une urbanisation non maitrisée et d’une concentration de l’activité économique implantée de façon anarchique, d’autres sont soumis à une sur fréquentation touristique mettant en difficulté les infrastructures, les ressources naturelles et l’attractivité des territoires ; d’autres enfin sont le siège d’une déprise économique. La Martinique dispose d’un patrimoine naturel et culturel qui donc être mieux valoriser pour répondre au développement et à l’attractivité des territoires.

Un enjeu important de l’action politique en Martinique réside dans la recherche d’un équilibre garant de la cohésion territoriale et sociale entre les différentes zones de la région, en valorisant les spécificités et atouts de chacun de ses sous-ensembles.

Afin d’encourager un développement territorial équitable, les enjeux identifiés sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Développement territorial équitable | * Développer une économie proche des citoyens
* Développer un tourisme durable sur l’ensemble du territoire
* Intégrer les politiques de préservation de la biodiversité, des risques naturels et du changement climatique dans les stratégies d’aménagement et de développement du territoire en favorisant les infrastructures vertes
* Développer des zones d’activités économiques
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

# Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation du FEADER 2021-2027

## Assurer le développement d’une agriculture plus compétitive et mieux intégré un marché

La Martinique porte un modèle particulier d’agriculture : bien que participant de manière prépondérante aux exportations du territoire, elle ne représente que 2,8% de la valeur ajoutée totale de l’île et n’occupe que 3,6% de l’emploi salarié (hors agro-transformation).[[2]](#footnote-3) De manière générale, la production martiniquaise, se caractérise par un faible niveau de compétitivité et une forte représentation des petites exploitations (63%).

Au niveau des productions, on peut distinguer deux types d’agriculture, l’une tournée vers l’export (Banane, Rhum) et une autre, beaucoup plus diversifiée, destinée à l’approvisionnement alimentaire local. Au moment où la banane est en perte de vitesse sur le marché européen, la Martinique doit résolument tendre progressivement vers un nouveau positionnement. Tout en continuant à accompagner l’amélioration de la compétitivité des productions traditionnelles, elle doit tout mettre en œuvre pour conforter les filières classiques de diversification et de valorisation (agroalimentaire), et favoriser également l’émergence de filières innovantes (agro-transformation, biotechnologie, développement énergétique…).

La crise du COVID19 a mis en avant la nécessité absolue d’accroitre et de renforcer l’indépendance alimentaire de l’île trop dépendante des importations. Cette crise a également permis de mettre en avant des pratiques, déjà existantes mais qui se sont généralisées, d’achat de produits locaux en vente directe. Le développement des circuits courts est un véritable enjeu économique pour la Martinique qui permettrait in fine d’augmenter le revenu agricole des petites exploitations diversifiées ; de réduire les charges en développant les synergies et les mutualisations pour permettre des économies d’échelle ; d’accompagner le changement de pratique vers des pratiques plus durable grâce au renforcement du lien entre producteur et consommateur.

Les citoyens et les consommateurs martiniquais sont de plus en plus exigeants tant sur la traçabilité et la qualité des produits que sur la valorisation et la préservation des écosystèmes associés à la production agricole. Pour identifier les facteurs de différenciation, l’accélération de la labellisation des produits à haute valeur ajoutée et la segmentation des marchés constituent des enjeux importants de création de valeur.

Enfin, la transformation agroalimentaire occupe une place de choix dans le panorama industriel de la Martinique. L’utilisation de nouveaux conditionnements, une meilleure intégration des exigences nutritionnelles, l’amélioration de la connaissance des fruits tropicaux, la diversification vers la quatrième gamme, sont des enjeux pour le territoire.

Afin d’assurer le développement d’une agriculture plus compétitive et mieux intégré un marché, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Soutenir des revenus agricoles viables et la résilience dans toute l’Union pour améliorer la sécurité alimentaire | * Garantir la performance et la sécurisation des productions
* Soutenir la compétitivité des exploitations
 |
| Renforcer l’orientation vers le marché et accroitre la compétitivité | * Favoriser le développement d’une production tracée et de qualité
* Adapter et simplifier les outils financiers
* Soutenir l’accompagnement des porteurs de projets
* Optimisation des outils d’ingénierie financière
* Mettre en place un programme de structuration des coopératives de la diversification
* Favoriser la création de CUMA
* Préserver la SAU
* Faciliter l’accès au foncier
* Protéger la production locale de la concurrence
* Favoriser la mutualisation et l’organisation collective des agriculteurs
* Renforcer la compétitivité des petites exploitations
* Renforcer les actions collectives de recherche et d’innovation
* Améliorer la connaissance des besoins en termes de de transfert, formation, recherche
* Créer des nouveaux outils : le Pôle Innovation, la pépinière d’agro-transformation
* Diminuer le coût des intrants
* Rechercher la montée en gamme des produits destinés à l’exportation
* Accompagner le maintien et le développement des petites exploitations
* Améliorer l’accès des IAA aux matières premières
* Développer la filière bois
* Renforcer l’ingénierie de recherche sur l’économie des filières agricoles locales
* Accompagner les jeunes agriculteurs pour la mise en place d’un mode de commercialisation adapté à son exploitation
* Compenser les surcoûts liés aux conditions topographies/climatiques
 |
| Améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur | * Accompagner la modernisation
* Encourager la diversification des activités
* Soutenir toutes les formes d’organisations de producteurs (OP, GIEE et autres associations)
* Améliorer la valorisation des produits locaux
* Soutenir les circuits de valorisation et de commercialisation
* Développer la recherche-innovation
 |
| Modernisation du secteur en stimulant et en partageant les connaissances, l’innovation et la numérisation dans l’agriculture et dans les zones rurales, et en encourageant leur utilisation | * Favoriser l’innovation participative qui consiste à mettre l’agriculteur au centre du dispositif d’innovation pour recueillir ses attentes
* Renforcer la collaboration scientifique et technique en matière d’ingénierie pour des produits plus adaptés au marché
* Accompagner la numérisation des entreprises agricoles
* Redynamiser et revaloriser le secteur agricole par l’innovation, la recherche et le développement et la formation
* Coordonner R & D et innovation et transfert
* Développer des outils de recherche et transfert agricole (centre technique interprofessionnel d’expérimentation)
* Adapter la formation agricole aux nouveaux enjeux (nouvelles technologies, innovation, normes…)
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Accompagner le développement d’une agriculture durable en Martinique

La Martinique dispose d’un patrimoine environnemental riche, dont la fragilité exige cependant des efforts de préservation. En effet, la biodiversité martiniquaise est caractérisée par un fort taux d’endémisme sujette à un déclin important depuis plusieurs décennies. La protection de l’environnement martiniquais est une clé de voute essentielle à une production agricole durable, raisonnée et écologique.

La gestion des ressources naturelles, et notamment de l’eau est un enjeu crucial pour la Martinique. En effet, la Martinique connait de nombreux épisodes de sécheresse et le coût de l’eau est en augmentation. L’accès à la ressource en eau est un enjeu pour les agriculteurs qui ont un vrai besoin de développer les capacités de stockage individuel.

Une agriculture diversifiée, s’appuyant sur le fonctionnement des écosystèmes, peut-être une alliée de la biodiversité martiniquaise. Par ailleurs, l’optimisation de l’exploitation des ressources naturelles en agriculture peut conduire à améliorer la productivité des exploitations agricoles et ainsi participer à une meilleure couverture du marché local et ainsi réduire les importations agricoles en Martinique.

En raison de la forte exposition de la Martinique, les risques naturels doivent être pleinement intégré dans les perspectives de développement des exploitations agricoles, notamment dans un contexte de changement climatique auquel est associé une intensification des phénomènes naturels.

Enfin, la gestion des déchets des acteurs agricoles doit faire l’objet d’une attention particulière. Une filière pérenne de traitement des déchets d’agrofourniture est en train d’émerger grâce à l’animation de l’APROMAR sur le sujet, avec le soutien de l’ADEME. Le compostage à la ferme ou industriel est aussi un enjeu. La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi un moyen d’améliorer l’empreinte écologique de consommateur. La lutte contre le gaspillage fait partie intégrante des programmes locaux de prévention des déchets des EPCI.

Afin d’accompagner le développement d’une agriculture durable en Martinique, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Contribuer à l’atténuation du changement climatique (CC) et à l’adaptation à ce dernier, ainsi qu’aux énergies durables | * Mettre en place des mesures adaptées aux problématiques climatiques locales
* Développer les outils de gestion des risques à l’échelle de l’exploitation
* Favoriser le développement des énergies renouvelables (fort potentiel de développement)
* Conservation des stocks de carbone et séquestration de carbone forestier
* Renforcer et diffuser les pratiques agroforestières, encore peu connues
* Accompagner la valorisation de la biomasse
* Valorisation des bienfaits écologiques de la canne à sucre
* Améliorer la performance énergétique des exploitations et favoriser les économies d’énergie
 |
| Favoriser le développement durable et la gestion efficace des ressources naturelles telles que l’eau, les sols et l’air | * Développer un système de conditionnalité des aides adapté aux systèmes tropicaux et à la réalité de la pollution des sols
* Lutter contre l’artificialisation des sols
* Développer et adapter des dispositifs à la reconversion des terres pour accompagner la transition agroécologique
* Développer et adapter des mesures surfaciques spécifiques aux territoires des DOM
* Poursuivre les plans de réduction des produits phytosanitaires et d’adaptation à la situation résultant del a pollution chlordécone
* Améliorer la connaissance de la pollution des sols et de l’eau ainsi que des moyens pour y remédier (chlordécone)
* Sécuriser l’approvisionnement en eau tout en réduisant la pression sur la ressource
* Réduire l’impact des ravageurs en milieu tropical
* Limiter la dégradation des sols (fertilité, lutte contre l'érosion) par des pratiques agricoles adaptées
* Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité (aléas climatiques, pratiques agricoles, mitage du paysage, déprise agricole)
* Développer l’économie circulaire afin de réduire la dépendance aux intrants
* Améliorer la qualité de l’air
* Renforcer les modes de gestion et de traitement des sargasses
 |
| Contribuer à la protection de la biodiversité, améliorer les services écosystémiques et préserver les habitats et les paysages | * Favoriser les alternatives aux produits phytosanitaires par des moyens de lutte biologique ou agroécologiques
* Favoriser le développement de la filière forêt-bois
* Renforcer la connaissance des milieux
* Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
* Développer des MAEC territorialisés sur des territoires à enjeux forts en termes de biodiversité, d’habitats, de paysages, de préservation de la qualité des eaux ou des sols
* Favoriser la protection de la biodiversité sur le plan touristique par la mise en valeur des sites naturels
 |
| Améliorer la façon dont l’agriculture de l’Union fait face aux nouvelles exigences de la société en matière d’alimentation et de santé, y compris une alimentation sûre, nutritive et durable, les déchets alimentaires et de bien-être des animaux | * Améliorer la sécurité alimentaire et l’information sur la qualité des produits locaux
* Accompagner les changements de pratiques agricoles vers des pratiques plus écologiques et plus durables
* Renforcer la prise en compte des risques sanitaires, notamment liés au changement climatique
* Mettre en place le Projet Alimentaire Territorial
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Développer la performance et la compétence en agriculture

La population agricole en Martinique, comme ailleurs, est vieillissante. Le renouvellement des exploitants agricoles exige une forte vitalité de l'enseignement agricole, et une intensification de la politique d'encouragement à installation et à la transmission.

L’offre de formation en Martinique est quantitativement dense (LEGTA, CFAA, réseau des fermes de références…) pour les exploitants et les salariés agricoles. Mais on constate que le niveau de formation initiale des chefs d’exploitation ou co-exploitants reste globalement faible. Ce constat est en particuliers vrai pour le public féminin (les trois quarts des femmes chefs d’exploitation ou co-exploitantes n’ont suivi aucune formation agricole).

Pour autant, le taux de recours à la formation continue est très faible (pour les petits exploitants mais aussi les encadrants) malgré la présence d’un dispositif de formation, d’appui technique renforcé permettant l’augmentation de niveau de qualification des exploitants agricoles. Il en va de même pour la formation par alternance.

Ainsi les enjeux identifiés pour le territoire de la Martinique permettant de développer la performance et la compétence en agriculture sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Attirer les jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales | * Faciliter la transmission d’exploitations agricoles viables
* Aider à la professionnalisation des jeunes agriculteurs
* Créer des parcours complets de formation dans l’agroenvironnement
* Permettre l’installation de nouveaux agriculteurs dans des conditions viables et préserver le foncier agricole
* Renforcer l’image de l’agriculture et de l’agriculteur par une meilleure coordination entre les différentes instances qui interviennent
* Mieux former les exploitants, offre de formation et conseil, accès au métier d’agriculteur
* Accompagner la professionnalisation des femmes
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Accompagner le développement d’un meilleur aménagement des zones rurales

La Martinique est un territoire presqu’essentiellement constitué de zones rurales. La vie en zone rurale en Martinique est caractérisée en premier lieu par la dépendance à la voiture pour se déplacer. En effet, le service de transport en commun apparait insuffisamment développé notamment dans certaines zones. Il en résulte un isolement des personnes qui n’ont pas accès à l’utilisation d’un véhicule personnel. Il existe également un déséquilibre territorial en termes d’aménagement du territoire, de services et d’infrastructures. Les communes rurales du Nord sont particulièrement mal dotées en équipements et services de proximité. En raison de leur enclavement et de la faible offre de services dont elles disposent, elles sont doublement pénalisées.

Le désenclavement des zones rurales peut se faire donc par le soutien au développement de la voierie, par le développement des infrastructures et de l’accès aux services, mais également via la connectivité numérique et au raccordement au très haut débit pour les zones blanches. Le raccordement au Très Haut Débit (THD) constitue un enjeu majeur des prochaines années mais il soulève des difficultés liées à des coûts prohibitifs pour les particuliers et les entreprises, ce qui incite les opérateurs privés à se concentrer sur les zones denses les plus rentables.

Le développement de l’activité agricole en zone rurale souffre d’une situation foncière tendue en Martinique. En effet, il existe une pression foncière due à une urbanisation peu maitrisée et à une inaccessibilité du foncier importante (en raison d’une surface insuffisante, de problèmes de pollutions, de contraintes géographiques, de coût …).

En revanche, le tourisme et le sport en milieu rural se développent considérablement (activités sportives, spiritourisme, agrotourisme, musée agricole…). Ainsi, au même titre que les activités au sein des exploitations agricoles offrent des perspectives de diversifications, l’attractivité des zones rurales s’étend au-delà de son potentiel de production agricole.

Afin d’accompagner le développement d’un meilleur aménagement des zones rurales en Martinique, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Promouvoir l’emploi, la croissance, l’inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable | * Garantir le foncier agricole
* Améliorer la connectivité : TIC, électricité, eau
* Favoriser l’amélioration des facteurs limitant l’attractivité touristique en zones rurales
* Soutenir et développer l’économie locale des zones rurales
* Assurer le désenclavement collectif et individuel
* Améliorer l’accessibilité et l’aménagement des zones rurales
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

# Synthèse du diagnostic pour la préparation de la programmation du FEAMP 2021-2027

## Accompagner la transformation de la filière pêche en Martinique

Les différentes filières de l’économie bleue martiniquaise, d’importance et de maturation inégale, présentent toutes un potentiel de développement, en particulier celles qui valorisent ou préservent la biologie marine :

- La **pêche**, devrait connaître un net regain, suite à la modification des lignes directrices du règlement de la Commission Européenne n° 2792/1999 qui permet désormais l’aide à l’acquisition de navires neufs (7-12m) ;

- L’**aquaculture** bénéficiera d’un plan de relance avec une innovation de taille : la mise en place d’un pôle aquacole composé d’un centre technique aquacole et d’une pépinière pour accompagner les aquaculteurs, en production comme en transformation ;

- L’**environnement marin** qui place la Martinique au cœur de l’un des hotspots mondiaux de biodiversité, bénéficie du contexte favorable de la mondialisation de la protection des écosystèmes. Par ailleurs, les activités liées à la valorisation de l’environnement sont en ébullition et présentent des perspectives intéressantes dynamisées par des programmes de recherche et de développement expérimental portés par les acteurs publics et privés.

Parallèlement, les autres segments de l’économie bleue disposent également de bonnes perspectives :

- les activités de transport sont aujourd’hui dynamisées, car au carrefour d’un hub de transbordement des terminaux de croisière, d’un pôle de réparation navale et d’un centre d’approvisionnement énergétique de toute la zone Antilles Guyane ;

- les activités liées au tourisme bleu sont en plein essor, avec notamment :

* Le secteur de la croisière qui connaît une croissance soutenue de plus de + 30,5% par an entre 2013 et 2018 (à confirmer au sortir de la crise COVID 19) ;
* Le nautisme et la plaisance représentent une vraie opportunité, avec 13 800 navires immatriculés, 15 000 bateaux de plaisance en escale par an, 42 000 touristes plaisanciers par an et le développement des loisirs nautiques, aquatiques et subaquatiques.

- La conjugaison des activités portuaires, du nautisme et de la plaisance constitue une niche pour les activités de logistique de construction/réparation navale. Ces activités bénéficient d’une bonne notoriété dans la Caraïbe et sont en pleine expansion.

L’espace maritime propose donc des opportunités indéniables en matière de valorisation des espaces et des espèces marines, source d’activités et d’emplois. Mais le positionnement de la Martinique au cœur d’un des hots spots mondiaux de biodiversité lui confère une responsabilité en termes de préservation de la biodiversité marine. Tout l’enjeu, pour les institutions publiques et privées martiniquaises est de mettre en place une stratégie qui permette de respecter un juste équilibre entre ces deux démarches. Il s’agit donc dans le cadre du FEAMP, de développer des outils pour assurer le développement durable des activités de pêche et d’aquaculture, tout en veillant à leur bonne articulation et à un bon équilibre avec l’ensemble des filières de l’économie bleue.

Concernant, la pêche martiniquaise, il s’agit d’une pêche artisanale, multi spécifique (plus de 180 espèces débarquées), et principalement côtière. Plusieurs techniques de pêche sont pratiquées sur l’île :

* La pêche à la senne qui se pratique depuis la plage
* La pêche le long des côtes côtière dite traditionnelle sur le plateau insulaire (nasses et ligne de pêche)
* La petite pêche côtière (vers le large ou la pêche à Miquelon) au DCP (Dispositif de concentration de poissons)[[3]](#footnote-4).
* La pêche côtière ou semi-hauturière
* La pêche sur le plateau continental de la Guyane ou pêche au vivaneau

Les activités des navires de Martinique se répartissent entre l’exploitation des zones contigües (mer territoriale) autorisées (1/3 du périmètre de l’île est interdit à la pêche à cause de la pollution) et l’exploitation des zones du large (ZEE).

La production locale couvre moins de 10 % de la consommation globale de produits de la mer de la Martinique (environ 8483 tonnes). Ainsi, la Martinique est un territoire « importateur net » de produits de la mer. Les produits de la pêche sont écoulés exclusivement sur le marché local et très majoritairement en circuit court. Il existe quelques ateliers de transformation de produits de la mer, la plupart de ceux-ci sont artisanaux.

L’état des stocks côtiers exploités en Martinique est largement méconnu. La perception partagée par l’ensemble des acteurs est celle d’une surexploitation des espèces de la zone côtière (poissons, crustacés, mollusques et oursins)[[4]](#footnote-5). Toutefois, la rareté du poisson n’est pas uniquement liée à la diminution des stocks mais à un changement d’habitat en raison de la pollution terrestre, de réchauffement climatique et de la prédation (poisson lion, pêche récréative…). Des mesures de gestion existent mais sont encore insuffisantes au regard de l’état de la ressource côtière, malgré l’existence de plusieurs organisations régionales de pêche comme la COPACO ou le CRFM (*Caribbean Regional Fisheries Mechanism*)[[5]](#footnote-6).

Il existe sur l’île une grande dispersion des zones de pêche : 17 à 20 APIT[[6]](#footnote-7), 7 Grands Ports de Pêche, 24 Appontements, 168 points de débarquement. Il en résulte une dispersion des aménagements et une nécessiter de les rationaliser.

La Martinique compte 650 marins pêcheurs. L’âge moyen de la population des marins est élevé (52 ans) avec seulement 17% des marins âgés de 40 ans et moins[[7]](#footnote-8). Les statistiques disponibles sur la pêche montrent que 92% des marins se répartissent sur les catégories de 3 à 6, sur une échelle de 1 à 20 (contre 52% en moyenne nationale). Cela traduit un faible niveau de qualification.

Avec des budgets fortement contraints, les aides publiques se sont considérablement réduites au fil des années. Notamment, les subventions pour la Martinique au titre du Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) n’ont plus, pour la période 2014-2020, vocation à soutenir la création d’entreprises pour les jeunes pêcheurs. Or, l’investissement associé à l’acquisition d’une première embarcation aux normes (environ 100 000 € selon le Comité régional des Pêches Maritimes) est, dans la plupart des cas, trop lourd à supporter pour un jeune pêcheur.

De plus, des surcoûts impactant la compétitivité des activités pêche en Martinique sont identifiés et justifient la reconduction des plans de compensation des surcoûts pour la période 2021-2027.

Afin d’accompagner la transformation de la filière pêche en Martinique, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Amélioration de la connaissance, gestion de la ressource et performance environnementale des activités de pêche | * Amélioration de la connaissance de l’état de la ressource halieutique
* Renforcer les partenariats entre scientifiques et professionnels
* Protéger et restaurer les écosystèmes marins
* Aires Marines Protégées / Biodiversité
* Réduction des déchets plastiques en mer
* Réduction des émissions carbone
* Lutte contre les pollutions et déchets en mer et sur le littoral
* Gestion de la flotte et des pêcheries
 |
| Amélioration de la compétitivité de la filière pêche | * Réseau et structuration politique et administrative de la filière pêche
* Renforcement de l’accompagnement administratif et financier
* Compensation des surcoûts
* Augmentation de la production
* Renforcement de la chaine de valeur, investissements à bord pour la qualité/transfo pour la PPC (AC)
 |
| Amélioration des compétences et de la professionnalisation des acteurs | * Renouvellement des générations et attractivité des métiers
* Développer la formation des acteurs aux meilleures pratiques actuelles en matière de développement durable et de réduction des déchets plastiques
 |
| Rationnaliser la gestion et l’aménagement des zones portuaires | * Moderniser les équipements portuaires
* Rationnaliser l’aménagement des zones portuaires
* Rationaliser la gestion des ports de pêche
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021, les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Accompagner le développement du potentiel de l’aquaculture (hors commercialisation)

En ce qui concerne la filière aquacole en Martinique, celle-ci est en déclin. Il existe actuellement 2 à 3 fermes aquacoles qui sont en activité contre une douzaine il y a seulement quelques années[[8]](#footnote-9). La filière se distingue en une filière marine et une filière eau douce.

Les entreprises en aquaculture restent fragiles. Elles sont en majorité des TPE (1 personne), on y observe un manque de compétences en gestion d’entreprises et des difficultés de préfinancement[[9]](#footnote-10). Aucune formation de chefs de projet et de techniciens supérieurs n’est disponible sur le territoire et les candidats pour ce type de cursus doivent acquérir les compétences en dehors du territoire[[10]](#footnote-11).

De plus, des surcoûts impactant la compétitivité des activités d’aquaculture en Martinique sont identifiés et justifient la reconduction des plans de compensation des surcoûts pour la période 2021-2027.

La Martinique présente un marché intérieur offrant des potentialités importantes, une demande locale encore insatisfaite et l’aspiration du territoire à un développement endogène[[11]](#footnote-12). Cependant, des connaissances sont à développer pour garantir une pratique durable de l’aquaculture.

Afin d’accompagner le développement du potentiel de l’aquaculture (hors commercialisation), les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeux** | **Actions** |
| Améliorer la compétitivité de la filière aquacole | * Améliorer la gouvernance et Simplifier les démarches administratives pour les porteurs de projet en aquaculture et autres
* Compensation des surcoûts
* Améliorer la lisibilité des filières pêche et aquaculture
* Améliorer la structuration de la filière
* Recherche et innovation dans l'aquaculture
 |
| Amélioration des outils de production, des conditions de travail et pérennisation de la qualité des produits | * Améliorer la rentabilité des entreprises
* Développer les investissements en aquaculture
* Mettre en place des outils d'ingénierie financière et administrative
* Améliorer la gestion des risques (mécanismes d'indemnisation pour couvrir les dommages naturels, sanitaires…)
* Augmenter la valeur ajoutée des produits aquacoles
 |
| Amélioration de la connaissance, Environnement, préservation de la biodiversité | * Structuration des données
* Limiter l'impact des activités aquacoles sur l'environnement
* Développer l’économie circulaire au sein de l’aquaculture
 |
| Développement des compétences et la professionnalisation des acteurs | * Renforcer la formation dans l'aquaculture
 |
| Amélioration de la planification des espaces | * Planification spatiale
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Assurer la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l’aquaculture

Depuis une dizaine d’années, face à un durcissement de la règlementation et une réduction des aides accordées aux pêcheurs, la production de pêche a considérablement diminué et l’aquaculture n’a pas pris le relais[[12]](#footnote-13).

Le marché de la Martinique en produits de la pêche et de l’aquaculture est structurellement déficitaire. Ainsi, le développement d’une filière export n’est pas envisagée. La production locale (750 t) ne suffit pas pour approvisionner le marché qui a recours à l’importation.

Les produits de la pêche locale sont vendus directement aux consommateurs et aux restaurateurs par les pêcheurs eux-mêmes à l’état frais pour 70% des quantités avec des prix de vente globalement bas.

Le secteur de la transformation est peu développé. Quelques unités de première et seconde transformation commencent à apparaitre (les *Ti-fumé* *de Clément*, Fraicheur des pitons, Au rendez-vous de la mer, Délice locale, ...).

Le développement de la commercialisation et de la transformation des produits de la pêche et de l’aquaculture souffre de l’absence d’outils de commercialisation, d’un déficit en matière de recherche innovation et de difficultés d’accès aux crédits bancaires. Afin d’assurer la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l’aquaculture, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Améliorer la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l’aquaculture | * Investissements dans la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
* Investissement dans la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (yc PPC)
* Améliorer communication métiers et produits
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Assurer l’articulation de la pêche et de l’aquaculture avec les autres filières de l’économie bleue durable

La pêche est la principale activité traditionnelle liée à la mer. La culture maritime liée à la pêche est très ancrée parmi les familles de pêcheurs qui ont longtemps été les seuls « utilisateurs » de la mer. Cependant, le patrimoine martiniquais culturel lié à la mer (savoir-faire, vestiges, organisations sociales…) et complémentaire des activités de pêche et d’aquaculture est bien vivant.

Aujourd’hui, les sports nautiques (voile, surf, kitesurf, plongée, etc.) participent grandement à l’appropriation de la mer par la population et contribuent fortement à sensibiliser les plus jeunes. De plus en plus de « classes de mer » sont organisées afin que les scolaires puissent découvrir et pratiquer ces sports.

Le développement d’une culture maritime passe également par la meilleure connaissance de l’environnement marin, et par une sensibilisation du grand public à sa nécessaire protection : de nombreux établissements publics ou des centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) multiplient les initiatives auprès du grand public et des scolaires. La mise en place d’Aires Marines Éducatives contribue également à cette sensibilisation.

Le développement de cette « maritimité de la Martinique » s’appuie également sur les réseaux d’acteurs ou les plateformes collaboratives qui cherchent à valoriser les potentialités des territoires, qu’elles soient économiques, sociales ou environnementales ou par le développement des compétences et de la formation des acteurs de ces filières.

Aux Antilles, 850 000 personnes affirment vivre une interdépendance à la mer des Caraïbes. La culture maritime se construit entre activités traditionnelles, sports nautiques et protection de l’environnement[[13]](#footnote-14). Néanmoins, en Martinique, la Mer reste un espace insuffisamment connu, observé, étudié. En outre, des ressources restent à valoriser (en faveur du tourisme, des loisirs, des énergies marines, du développement des biotechnologies, de l’exploitation des sous-sols marins, transport maritime..., …)[[14]](#footnote-15) mais dans le respect d’une approche durable et sur la base de connaissance scientifiques renforcées.

Afin d’assurer l’articulation de la pêche et de l’aquaculture avec les autres filières de l’économie bleue durable, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Assurer l’articulation de la pêche et de l’aquaculture avec les autres filières de l’économie bleue durable | * Réseau et partage de données et de connaissances
* Formation et amélioration des compétences dans les métiers maritimes
* Planification spatiale maritime pour les activités de l'économie bleue
* Favoriser la durabilité des activités maritimes en limitant leurs impacts sur l'environnement (Études d'impact)
* Adapter les métiers aux nouvelles méthodes et techniques, au développement du numérique, à la biodiversité et l'entreprenariat+ EC
* Mise en place et développement des outils de l'ingénierie territoriale, financière et administrative au service de l'économie bleue
* Faciliter l'accès au financement pour l'ensemble du secteur
* DLAL Développement local porté par les acteurs locaux
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

## Assurer la surveillance et la planification maritime

Les enjeux de surveillance des activités maritimes sont toujours très importants dans les zones économiques exclusives (ZEE), à leurs marges et dans le bassin de la Caraïbe en général. Ils justifient le soutien aux actions de surveillance, contrôle, planification et coopération en matière de gouvernance dans le cadre des compétences régaliennes de l’Etat mais également des partenariats inter institutionnels régionaux.

Afin d’assurer la surveillance et la planification maritime, les enjeux suivants ont été identifiés :

|  |  |
| --- | --- |
| **Enjeu** | **Actions** |
| Assurer la surveillance et la planification maritime | * Maintenir la surveillance sur les activités de pêche
* Coopération et gestion concertée des ressources halieutiques
 |

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

|  |
| --- |
| **Question n°1 : Au regard des enjeux et des besoins décrits dans le tableau précédent, pouvez-vous s’il vous plait, hiérarchiser / prioriser ces besoins ; en d’autres termes, quels sont selon vous les besoins les plus prioritaires à soutenir dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027 :** **Votre réponse :**  |

|  |
| --- |
| **Question n°2 : Avez-vous identifié des projets à financer dans le cadre de la prochaine programmation ? Merci de bien vouloir être le plus précis possible sur le contenu de chaque projet et en précisant les calendriers de réalisation probables, y compris la possibilité de réalisation dès 2021 , les financements envisageables :****Votre réponse :**  |

**Merci de votre participation et contribution**

**-**

**Merci de bien vouloir, s’il vous plait, renvoyer ce questionnaire avant le 13 août 14h à l’adresse email suivante :**

**Concertation-territoriale@collectivitedemartinique.mq**

**eve.lombard@collectivitedemartinique.mq**

1. DIAGNOSTIC PROSPECTIF ET PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DE L’ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE, ADEME, 2017 [↑](#footnote-ref-2)
2. Chambre de l’Agriculture : <https://martinique.chambre-agriculture.fr/pratique/notre-agriculture/chiffres-cles/> [↑](#footnote-ref-3)
3. L’économie bleue en Martinique- Note IEDOM 2017 [↑](#footnote-ref-4)
4. Etude pêche et aquaculture en Outre-Mer, FranceAgrimer, mai 2019 [↑](#footnote-ref-5)
5. DSBM Antilles, CMUBA, déc. 2019 [↑](#footnote-ref-6)
6. Données variables selon les sources [↑](#footnote-ref-7)
7. Etude pêche et aquaculture en Outre-Mer, FranceAgrimer, mai 2019 [↑](#footnote-ref-8)
8. DSBM Antilles, CMUBA, déc. 2019 [↑](#footnote-ref-9)
9. PPT DSM plénière, janv 2020 [↑](#footnote-ref-10)
10. SRDAM, Collectivité Territoriale de Martinique, déc. 2012 [↑](#footnote-ref-11)
11. PCS Martinique, nov. 2015 [↑](#footnote-ref-12)
12. L’économie bleue en Martinique- Note IEDOM 2017 [↑](#footnote-ref-13)
13. PPT DSM Antilles plénière, janv. 2020 [↑](#footnote-ref-14)
14. STDEII, CTM, 2018 [↑](#footnote-ref-15)